

# Certification ASQUAL

## ➤ Base certification française

- Loi n° 94-442 du 3 juin 1994
- Décret n° 95-354 du 30 mars 1995

# Base

- Normalisation européenne
- Experts n'appartenant pas à des organismes ou des entreprises impliqués directement dans la conception, la production ou la commercialisation des cosmétotextiles
- Accord de confidentialité.

# Experts

- Représentants de
  - la communauté scientifique et médicale,
  - de laboratoires d'essais indépendants,
  - de l'enseignement supérieur,
  - d'organisations professionnelles textile et cosmétique,
  - d'organismes de défense du consommateur.